

## ACTIONS EUROPE

# Cap ISR Actions Europe

Un Investissement Socialement Responsable (ISR) offensif, en actions européennes

### Privilégiez les actions européennes

Cap ISR Actions Europe, compartiment du FCPE Cap ISR, a pour objectif de surperformer son indicateur de référence le MSCI Europe<sup>(1)</sup> (dividendes nets réinvestis), sur le long terme. **Sa durée de placement recommandée s'étend au minimum sur 5 ans<sup>(2)</sup>. Ce fonds s'adresse aux investisseurs recherchant un placement résolument offensif.**

Cap ISR Actions Europe est investi, au travers du compartiment de la SICAV maître, quasi-exclusivement en actions, en privilégiant celles des **grandes entreprises européennes**. Cap ISR Actions Europe est un FCPE nourricier<sup>(3)</sup> du compartiment Impact ES Actions Europe de la SICAV maître de droit français Impact ES.

Impact ES est une SICAV d'épargne salariale constituée de deux compartiments, gérée par Natixis Asset Management et regroupant les expertises de gestion socialement responsable sur les actions européennes et les produits de taux de la zone euro.

### Bénéficiez d'une sélection rigoureuse d'entreprises responsables

Cap ISR Actions Europe investit, au travers du compartiment de la SICAV maître, dans des **actions de sociétés européennes, sélectionnées tant pour leurs qualités financières que pour leur profil extra-financier**. Cette sélection s'organise en trois étapes :

- 1 Analyse stratégique :** les équipes de gestion actions et de recherche investissement responsable de Mirova, la filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management, cherchent à identifier les entreprises qui ont une exposition significative aux thèmes d'investissement jugés porteurs sur le long terme. Pour cela, des thématiques d'investissement durables ont été identifiées, telles que l'énergie, la mobilité, l'habitat et les villes, les ressources naturelles, la consommation, la santé, les technologies d'information et de la communication.
- 2 Analyse tactique :** parmi les sociétés repérées à l'étape 1, l'équipe de gestion sélectionne celles qui présentent le potentiel de surperformance le plus élevé à moyen terme (3-5 ans).
- 3 Sélection de valeurs :** au sein des valeurs sélectionnées à l'étape 2, l'équipe de gestion définit une liste de titres sur lesquels le fonds est susceptible d'investir. Une analyse approfondie est alors menée pour chaque société tant d'un point de vue financier (qualité du positionnement stratégique, du management, solidité financière) qu'au regard des **critères Environnementaux, Sociaux / Sociétaux et de Gouvernance (ESG)**. L'analyse des critères ESG s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères (à titre d'exemple, pour le pilier Environnemental : pollution, biodiversité, changement climatique ; pour le pilier Social : libertés fondamentales, santé et développement ; pour le pilier Gouvernance : vision stratégique long terme, responsabilité et partage du pouvoir).

Sur la base de ces travaux, la gestion estime le potentiel de création de performance boursière avant de procéder à la sélection finale de valeurs.

L'équipe de recherche investissement responsable met par ailleurs en place des actions « d'engagement », avec les entreprises détenues en portefeuille pour faire avancer leurs pratiques sur les sujets ESG lorsque nécessaire (rencontre des entreprises sur des sujets spécifiques).

(1) Cet indice est publié par MSCI. Il est disponible sur le site internet [www.msicibarra.com](http://www.msicibarra.com). (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. (3) Un FCPE se constitue sous forme d'OPCVM nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM et que cet OPCVM dépasse 85 % de l'actif du FCPE. La performance de l'OPCVM nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion.

### Les points clés

- Un placement offensif sur les actions d'entreprises européennes socialement responsables
- L'expertise de Natixis Asset Management, l'un des leaders et pionniers de l'ISR en France et en Europe
- Une sélection rigoureuse des actions associée à un encadrement du risque
-  Un fonds labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale)

### Focus



Filiale de Natixis Asset Management dédiée à l'investissement responsable, Mirova développe une **approche**

**globale de l'investissement responsable** et propose une gestion engagée visant à relier création de valeur et développement durable.

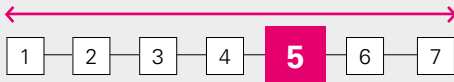
La philosophie de Mirova repose sur la conviction que l'intégration des enjeux de développement durable permet de proposer aux investisseurs des **solutions responsables, créatrices de valeur ajoutée à long terme**.

**L'investissement Socialement Responsable (ISR)** est un placement qui vise à **concilier performance économique et impact social et environnemental** en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

## Gestion des risques

Le fonds est principalement soumis au risque de perte en capital, au risque actions et au risque de change.

## Caractéristiques principales

Nom du fonds	Cap ISR Actions Europe (compartiment nourricier du compartiment Impact ES Actions Europe, un compartiment de la SICAV maître Impact ES)
Univers d'investissement	Actions européennes
Fonds de fonds	Oui
SICAV maître	Impact ES
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Actions internationales
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	16 mars 2007
Devise	Euro
Indicateur de référence	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	VL du 6 septembre 2013
Durée minimale de placement recommandée	5 ans <sup>(1)</sup>
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(1) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du compartiment de la SICAV maître en raison notamment des frais de gestion qui lui sont propres

## Les équipes

**Natixis Interépargne** est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 28,54 % de parts de marché<sup>(2)</sup>. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

**Natixis Asset Management** se place parmi les premiers gestionnaires d'actifs européens avec 307,8 milliards d'euros sous gestion et près de 588 collaborateurs au 30 juin 2014<sup>(3)</sup>.

Pionnier reconnu avec 25 ans d'expérience sur l'ISR, **Mirova** est par ses encours un des leaders de la gestion ISR en France et en Europe. Mirova rassemble une quarantaine d'experts multidisciplinaires et propose une offre globale parmi les plus pointues du marché.

(2) Source : AFG au 30 juin 2014.  
(3) Source : Natixis Asset Management.

## Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :**
  - souscription à l'entrée : au plus égale à 2% du montant du versement
  - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du Fonds :**
  - souscription : néant
  - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du Fonds :**
  - 1,50 % TTC maximum l'an de l'actif net du Fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du Fonds :**
  - 1 % TTC maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM sous-jacent

## Contacts Natixis Interépargne

- **Par téléphone :** pour les entreprises 02 31 07 74 74 } coût d'un appel téléphonique non surtaxé  
pour les épargnants 02 31 07 74 00
- **Par internet :** [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)
- **Par courrier ou par fax :** coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

## POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en août 2014, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Les éléments relatifs à la prise en compte des critères ISR et ESG sont détaillés dans le code de transparence. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.